

Les partenaires mobilisés pour accompagner les familles du département en situation de séparation

Lundi 18 novembre, près de 70 professionnels se sont rassemblés à la Maison de Quartier du Lac de Maine autour de la thématique de la séparation.

Un évènement organisé par la Caf de Maine-et-Loire.

La séparation constitue une épreuve difficile pour de nombreuses familles du département, engendrant des préoccupations multiples : démarches administratives, questions financières, organisation de la résidence des enfants, gestion des conflits familiaux, ou encore les relations avec l'ex-conjoint(e). Face à ces enjeux, il est essentiel de renforcer l'accompagnement des familles traversant cette situation complexe.

Renforcer l'accompagnement auprès des familles en situation de séparation

Afin de répondre à ces enjeux, la Caf de Maine-et-Loire a organisé un « Forum Séparation » le 18 novembre à destination d'une trentaine de travailleurs sociaux Caf, ainsi qu'une vingtaine de travailleurs sociaux des Maisons Départementales des Solidarités (MDS). À leurs côtés, des partenaires incontournables ont participé à ce Forum :

- **Médiations 49** et **Udaf 49**, services de médiation familiale,
- **CIDFF 49** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles),
- **Solidarité Femmes**,
- **France Victimes**,
- **Planning Familial 49**,
- **AFCCC** (Association Française des Conseillers en Conjugalité et en Communication).

Favoriser la connaissance entre les différents partenaires

Les objectifs de cette rencontre : favoriser la connaissance entre les différents acteurs sociaux, échanger sur les pratiques et renforcer la collaboration au service des familles du Maine-et-Loire. Cette journée démontre l'intérêt de coordonner les différents services pour offrir aux familles un soutien adapté, complet et personnalisé, notamment dans les domaines suivants :

- Information et conseil sur les démarches administratives et juridiques liées à la séparation
- Médiation familiale pour apaiser les conflits au sein des familles
- Préservation du lien parent-enfant, essentiel au bien-être des enfants
- Prise en charge des situations de violences conjugales

Ce forum témoigne de l'engagement partenarial pour l'accompagnement des familles en situation de séparation, en renforçant la collaboration entre les différents acteurs du département.

La Caf et son approche parcours interactif personnalisé

En 2023, 3 400 déclarations de séparation ont été enregistrées à la Caf de Maine-et-Loire et près de 1 900 familles ont été rencontrées par les travailleurs sociaux Caf pour être accompagnées dans leurs démarches.

La Caf de Maine-et-Loire propose une offre globale combinant soutien financier et accompagnement social pour simplifier les démarches des familles avec enfants à charge confrontées à cette situation.

L'approche « parcours » permet de :

- simplifier et rendre plus efficace la relation entre la Caf et les usagers,
- identifier, en fonction des événements, l'ensemble des services proposés par la Caf : informations, démarches, droits, conseils, accompagnement et orientation,
- répondre de manière globale aux situations de vie des personnes,
- orienter les usagers vers d'autres services publics ou partenaires locaux.

> Flasher ce QR code pour découvrir le parcours personnalisé sur caf.fr :



A PROPOS

La branche Famille est une institution sociale fondée sur des valeurs humanistes et sur les principes d'universalité, de solidarité et d'égalité. Depuis 1945, celle-ci propose aux familles des aides sous forme de compléments de revenus, d'équipements, de suivis et de conseils, via le réseau des 101 caisses d'Allocations familiales (Caf), piloté par la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf).

Un acteur majeur des solidarités en Maine-et-Loire

Acteur de la solidarité, la Caf de Maine-et-Loire a pour mission de garantir l'accès aux droits et d'assurer le versement des prestations légales à ses 170 000 allocataires, soit plus de 50 % de la population du département.

La Caf de Maine-et-Loire redistribue plus d'1 milliard d'euros dans l'économie locale dont près de 929 millions d'euros au titre des prestations légales et 73 millions d'euros pour l'action sociale.